

Le Pays de La Meije

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

La Grave et Villar D'Arène

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 5 AOUT 2021

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Michel Gonnet, Philippe SIONNET, Béatrice ALBERT, Élodie LEFEBVRE

Excusés : David LE GUEN, Valérie BUCH

Absents : Roland JACOB, Alain FAUST, Sylvie MATHON

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

Approbation du précédent compte rendu.

DECISIONS MODIFICATIVES

DM 6 et 7 : Il est convenu d'acheter des chaines à neige pour le nouveau chargeur à 6 371,64€ TTC et une cuve d'arrosage à 2 904,00€ TTC. (dépenses)

Cela nécessite deux décisions modificatives avec un appel aux communes de la façon suivante ;

- La Grave : 1 090,82€ et 1 691,20€
- Villar d'Arène : 389,06€ et 603,20€

Le Président précise à l'ensemble du Conseil qu'il ne souhaite pas dépenser plus que prévu et faire exploser le budget du SIVOM. Ces dépenses sont précises et font partie des besoins de la collectivité.

Accord des membres du conseil.

APPROBATION DU RÈGLEMENT DE FORMATION

Monsieur le Président présente le règlement de formation pour le personnel de la collectivité qui a pour objet de définir de manière claire et précise les règles.

Il rappelle que le comité technique a donné un avis favorable sur ce règlement en date du 11 juin 2021. Et demande l'avis des membres du Conseil.

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve le règlement de formation et dit qu'un exemplaire sera remis à chaque agent du SIVOM.

SIGNATURE CONVENTION AVEC LA BIBLIOTHEQUE DÉPARTEMENTALE

Monsieur le Président présente la convention entre le Sivom et la Bibliothèque départementale des Hautes-Alpes qui a pour objet l'informatisation en réseau et au portail documentaire bibliotheques.hautes-alpes.fr.

Il demande l'autorisation de signer la convention.

Les membres du Conseil Syndical autorisent Monsieur le Président à signer la convention.

PROJET ESPACE VALLEEN DU GRAND BRIANCONNAIS : CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

Suite au Conseil Syndical du 5 juillet 2021 qui désigne le SIVOM comme porteur de projet. Le Président a proposé de créer un comité de pilotage avec les personnes suivantes ;

- Hébergeurs : Le Président des enseignes de la Grave et la Présidente des enseignes de Villar d'Arène.
- Professionnels : Un accompagnateur et un guide du bureau des guides de La Grave.
- Un représentant du Parc National des Écrins.
- La directrice de l'office de tourisme de La Grave
- Agriculteurs : Les Présidents des AFP ou Sylvain et Antony (agriculteur et élu).
- Les représentants des groupements pastoraux.
- Le chargé de mission PDIPR du Département des Hautes-Alpes.
- Des élus du SIVOM.
- M. Denis LAVENANT pour l'association « Chemin d'avant »

Une première réunion aura lieu avec le Comité de pilotage dans l'automne.

AFFAIRES DIVERSES

- Le Président du SIVOM présente au Conseil le bilan des services, qui montre une baisse des dépenses pour la cantine scolaire.